

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3514**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (L'accès à cette certification n'est plus possible, la certification n'existe plus)

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Génie civil et construction Spécialité Gestion de travaux et encadrement de chantier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Perpignan Via Domitia Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Perpignan, Recteur de l'académie de Montpellier

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Conducteur de travaux ou chef de chantier, ce professionnel est en charge de l'organisation et du suivi de chantiers.

Il assure le management et la coordination de l'ensemble des intervenants internes et externes à l'entreprise. Il prend des décisions dans les domaines techniques, organisationnels et financiers et fait respecter les règles et les normes de sécurité.

Il assure la responsabilité technique, administrative et financière d'un ou plusieurs chantiers depuis la préparation jusqu'à la livraison. Il assure le management des équipes intervenantes sur le chantier. Il fait respecter les règles et obligations en d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

Il fait appliquer les procédures « qualité ».

Il assure les relations avec les partenaires internes (BE / BM...) et externe (Maître d'ouvrage, Maître d'œuvre, fournisseurs...).

Prendre des responsabilités et des initiatives

Gérer les aléas d'un chantier

Suivre des processus méthodologiques rigoureux

Préparer le chantier :

Analyser et exploiter les documents

Identifier les différents intervenants,

Accomplir les démarches administratives

Organiser l'exécution des travaux et en assurer le suivi :

Connaître la législation du travail,

Ajuster les moyens aux besoins,

Gérer et animer les équipes,

Connaître et faire respecter les normes Hygiène, Sécurité et Environnement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

travaux publics

Ce professionnel exerce généralement le métier de chef de chantier, d'aide conducteur de travaux ou de conducteur de travaux selon la taille des entreprises et leurs activités.

Il peut aussi travailler en tant que contrôleur technique, coordinateur de travaux, responsable de la qualité ou technicien supérieur en bureau d'études.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Durée du parcours : 1 an

Nombre d'UE : 6

La certification s'obtient après une évaluation sur 6 champs distincts concernant les unités suivantes :

L'acquisition du titre est conditionnée par la réussite des épreuves aux unités d'enseignement UE1 à UE 6.

Les unités d'enseignements de UE 1 à UE 4 sont constituées de modules évalués dans le cadre d'un contrôle continu.

L'UE 5 « Projet tuteuré » est un travail mené en groupe à partir d'une thématique définie par l'équipe pédagogique. Le projet tuteuré est concrétisé par un rapport écrit et une présentation orale devant un jury.

L'unité d'enseignement UE6 « Projet Professionnalisant Partenaires - Université » est évaluée sur la base d'une note d'écrit du mémoire, d'une note d'oral obtenue en soutenance et d'une note d'évaluation du stagiaire en entreprise.

UE 1 - Travaux (12 ECTS)

Economie des travaux :

Organisation et planification de l'étude. Préparation du chiffrage & de l'état quantitatif. Prise en compte des parties contractuelles et

administratives du dossier. Transfert du dossier marché aux responsables de l'exécution.

Gestion des travaux :

Préparation administrative : ouverture du dossier administratif, déclarations, autorisations...

Planning, méthodes, moyens, modes opératoires. Déclenchement des mises à dispositions des moyens de l'exécution nécessaires à la réalisation du chantier. Contrôle en cours d'exécution: matériaux, fabrication de matériaux sur chantier. Organisation et direction du personnel de chantier. Animation de l'équipe. Relève des consommations et de l'avancement sur chantier. Suivi des consommations, des dépenses en fin de chantier. Suivi de l'avancement. Gestion administrative du chantier. Calcul et analyse des résultats du chantier. Etablissement du dossier après-vente.

UE 2 - Environnement travaux (10 ECTS)

Gestion contractuelle des marchés :

Utilisation de l'ensemble des règles juridiques actuelles, civiles & administratives, en liaison directe avec le chantier.

Prévention / Sécurité / Conditions de travail :

Respect des règles, des normes et des obligations en matière de sécurité et de conditions de travail. Elaboration & rédaction le PPSPS.

Contrôle de la sécurité du chantier.

Gestion des accidents sur le plan humain, participation à la préparation du dossier & à l'enquête.

Assurance BTP :

Gestion des contrats d'assurance.

Développement durable / Chantier propre :

Construction et Développement durable

UE 3 - Droit et Gestion de l'entreprise (6 ECTS)

Droit des affaires :

Recherche d'informations en matière de droit des affaires.

Droit social :

Gestion du personnel sur le chantier.

Economie de l'entreprise :

Exploitation des méthodes et techniques de bases de la comptabilité générale.

UE 4 - Outils & méthode de communication - Management (8 ECTS)

Communication & animation d'équipe

Utilisation des Technologies d'Information et de Communication (T.I.C.).

UE 5 - Projet tuteuré (6 ECTS)

UE 6 - Projet Professionnalisant Partenaires - Université (18 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		60 % enseignants et 40 % professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Commission VAE de l'Université de Perpignan déléguant deux rapporteurs (1 membre permanent de la commission de VAE et 1 membre de la commission pédagogique de la licence professionnelle) pour l'examen du dossier de candidature.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Possibilité d'équivalence totale ou partielle	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Renouvellement par arrêté du 8 septembre 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-perp.fr/>

<http://www.iut-perpignan.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :